

Règlement relatif aux informations à fournir en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR)

À propos du présent document

Historique des versions du document

Version	Date	Commentaires
1.0	10-03-2021	Première version, copie traduite et publiée sur le site web
2.0	25-10-2022	Deuxième version, incluant les exigences de niveau 2

Exigences relatives à la communication d'informations sur le site web (article 37 des Normes techniques réglementaires (RTS en anglais) du Règlement SFDR)

(a) Résumé - article 38 des RTS SFDR

(b) Ne pas causer de préjudice important - article 39 des RTS SFDR

(c) Objectif d'investissement durable du produit financier - article 40 des RTS SFDR

(d) Stratégie d'investissement - article 41 des RTS SFDR

(e) Proportion des investissements - article 42 des RTS SFDR

(f) Suivi de l'objectif d'investissement durable - article 43 des RTS SFDR

(g) Méthodologies - article 44 des RTS SFDR

(h) Sources et traitement des données - article 45 des RTS SFDR

(i) Limitations méthodologiques et au niveau des données - article 46 des RTS SFDR

(j) Diligence raisonnable - article 47 des RTS SFDR

(k) Politiques d'engagement - article 48 des RTS SFDR

(l) Degré de réalisation de l'objectif d'investissement durable - article 49 des RTS SFDR

(a) Le Règlement SFDR stipule que la Banque Triodos est tenue de synthétiser, dans la section « Résumé » de son site web visée à l'article 37, point (a), l'ensemble des informations présentées dans les différentes sections, telles que reprises dans ce même article 37, relatives aux produits financiers ayant pour objectif l'investissement durable. La section « Résumé » ne peut excéder une feuille A4 recto-verso lorsqu'elle est imprimée.

Le Triodos Impact Portfolio répond de l'article 9 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR), ce qui signifie qu'il s'est fixé un objectif d'investissement durable. En d'autres termes, il investit exclusivement dans des activités économiques qui contribuent à la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux, et il veille à ne pas nuire de manière significative à d'autres objectifs durables. Le Triodos Impact Portfolio est un service de gestion discrétionnaire de la Banque Triodos. L'ensemble des produits et services de la Banque Triodos soutiennent sa mission, qui est de permettre aux particuliers, aux institutions et aux entreprises d'utiliser l'argent de manière plus consciente, au bénéfice des personnes et de l'environnement, et de promouvoir le développement durable. À cette fin, la Banque Triodos s'efforce de contribuer à la création d'une société qui protège et promeut la qualité de vie de tous ses membres, et qui place la dignité humaine au cœur de ses préoccupations (« **Mission et Vision de la Banque Triodos** »).

L'objectif d'investissement durable du Triodos Impact Portfolio est de réaliser, de manière holistique, des changements positifs qui soutiennent la transition vers une société durable, résiliente et inclusive. Ce portefeuille est principalement constitué de fonds d'investissement relevant de l'article 9.

Mission	Mettre l'argent au service de changements positifs sur le plan social, environnemental ou culturel.
Vision	La Banque Triodos s'efforce, par ses activités, de contribuer à la création d'une société qui protège et promeut la qualité de vie de tous ses membres, et qui place la dignité humaine au cœur de ses préoccupations.
Objectif d'investissement durable	Réaliser, de manière holistique, des changements positifs contribuant à la transition vers une société durable, résiliente et inclusive.

La Banque Triodos privilégie une approche holistique en matière d'investissement. Celle-ci se concentre sur les investissements qui contribuent positivement à permettre la ou les transition(s) nécessaire(s) pour créer une société durable, résiliente et inclusive, lorsque les actifs sont considérés comme investissables et lorsque les opportunités d'investissement correspondent au profil de risque du client. Au sein de la Banque Triodos, le mécanisme permettant de mener à bien ces transitions est désigné par le vocable « thèmes de la transition ». Vous trouverez ci-dessous les thèmes de la transition dans lesquels nous investissons actuellement au sein du Triodos Impact Portfolio.

Agriculture et alimentation durables	Nourrir le monde de manière durable
Ressources	Limiter l'utilisation des ressources finies
Économie circulaire	Faire un usage aussi efficace que possible des ressources
Mobilité et infrastructures durables	Être mobile, vivre et travailler de manière durable
Innovation	Innover pour un avenir durable
Populations prospères et en bonne santé	Être épanoui-e et en bonne santé, et le rester
Inclusion sociale et émancipation	Créer une société où chacun-e peut participer

L'interaction des fonds sélectionnés en combinaison avec leur allocation vise à obtenir un équilibre adéquat et transparent entre le rendement financier et le risque, en conformité avec la tolérance au risque financier du client.

Le Triodos Impact Portfolio communiquera les progrès réalisés pour atteindre l'objectif d'investissement durable en rendant compte des indicateurs suivants :

- 1) Exposition (exprimée en %) à chacun des thèmes de la transition (d'une manière équilibrée)
- 2) Pourcentage des investissements contribuant à un thème de la transition (total de 100%)

Aucun indice de référence n'a été sélectionné dans le cadre de la réalisation de l'objectif d'investissement durable.

Le portefeuille du Triodos Impact Portfolio contribue aux objectifs environnementaux tels que définis dans l'article 9 de la Taxonomie :

- L'atténuation du changement climatique grâce aux investissements soutenant les thèmes de la transition suivants : Mobilité et infrastructures durables, Ressources renouvelables, Innovation durable.
- L'adaptation au changement climatique par le biais d'investissements soutenant les thèmes de la transition suivants : Mobilité et infrastructures durables, Ressources renouvelables, Innovation durable.

La Banque Triodos considère ses propres fonds d'actions et d'obligations comme des participations essentielles du Triodos Impact Portfolio, donnant au client l'accès à un portefeuille diversifié composé principalement de fonds Triodos. Outre ces participations essentielles, des allocations limitées dans des fonds alternatifs et des fonds de tiers peuvent être envisagées dans le but d'augmenter la diversification, d'accroître l'impact positif ou d'avoir une exposition à certains thèmes de la transition. La sélection des fonds d'investissement au sein du Triodos Impact Portfolio est effectuée par la Banque Triodos et doit :

- Apporter une contribution positive à l'objectif d'investissement durable
- Respecter les exigences minimales de la Banque Triodos
- Prendre en compte et minimiser le principal impact négatif
- Atténuer les risques de durabilité

Pour que le changement positif soit durable, il est important de comprendre que les moteurs du changement doivent être multidimensionnels. Nos actions en un endroit donné peuvent affecter négativement d'autres parties prenantes dans un autre endroit (par exemple, la production terrestre d'énergie durable est susceptible de nuire au bien-être individuel) ou dans le futur (par exemple, le drainage des ressources en eau pour répondre aux besoins en eau des communautés agricoles).

Notre stratégie d'investissement, qui comprend un examen de l'impact positif des fonds d'investissement, combiné aux exigences minimales de la Banque Triodos et à une évaluation du principal impact négatif, garantit que la réalisation de notre objectif d'investissement durable ne cause pas de préjudice important à d'autres objectifs durables.

En ce qui concerne les investissements dans le Triodos Impact Portfolio, la durabilité est évaluée au tout début du processus de sélection pour toutes les entreprises bénéficiant d'investissements et tout au long du cycle de vie de leur inclusion dans le portefeuille. L'évaluation de la durabilité est menée par Triodos Investment Management (Triodos IM), à la demande et sous la responsabilité de la Banque Triodos. Des recherches réalisées par des parties externes peuvent être utilisées pour l'apport d'idées et l'évaluation (initiale) de la durabilité. Chaque fonds d'investissement, entreprise ou obligation est soumis à une analyse interne approfondie. Pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement, Triodos IM s'appuie

sur les informations publiquement disponibles qui ont été communiquées par les fonds, les entreprises et les pays eux-mêmes, ou par des sources externes. La Banque Triodos n'est donc pas en mesure de garantir que ces informations soient complètes et/ou exactes. À tout moment, elle peut reconsidérer des investissements antérieurs sur la base de nouvelles informations disponibles.

Chaque année, la Banque Triodos examine tous les fonds d'investissement sélectionnés au sein du Triodos Impact Portfolio. Cet examen porte principalement sur la contribution à l'objectif d'investissement durable du Triodos Impact Portfolio et sur le principal impact négatif du fonds d'investissement. La proportion exacte des fonds Triodos et des fonds de tiers dans le Triodos Impact Portfolio est calculée mensuellement.

La Banque Triodos dialogue de manière structurelle avec Triodos IM et les gestionnaires d'investissement tiers au sujet des alertes liées à la durabilité.

Les discussions entre la Banque Triodos et les gestionnaires d'investissement portent sur les sujets suivants :

- les normes fiables en matière de reporting (par exemple, le PCAF pour les émissions de gaz à effet de serre) ;
- les normes actuelles et largement utilisées pour calculer l'impact ;
- le fait d'être un signataire actif de normes mondiales significatives et crédibles ;
- la réalisation des objectifs spécifiques du fonds en matière d'investissement durable ;
- les principales controverses en matière de durabilité survenant dans le secteur ou la zone géographique d'un fonds d'investissement sous-jacent spécifique.

Les gestionnaires d'investissement, pour leur part, sont en contact direct avec les entreprises bénéficiant d'investissements. L'engagement est un aspect spécifique de la stratégie d'investissement de chacun des fonds Triodos. Pour plus d'informations, veuillez consulter leurs sites web.

(b) Ne pas causer de préjudice important (article 39 des RTS SFDR)

Pour que les changements positifs soient durables, il est important de comprendre que les moteurs du changement doivent être multidimensionnels. Par exemple, pour inverser la perte de biodiversité, il faut intervenir à la fois sur le climat, la production alimentaire et les structures sociétales. Nos actions en un endroit donné peuvent affecter négativement d'autres parties prenantes dans un autre endroit (par exemple, la production terrestre d'énergie durable est

susceptible de nuire au bien-être individuel) ou dans le futur (par exemple, le drainage des ressources en eau pour répondre aux besoins en eau des communautés agricoles).

Au travers de son processus d'investissement, la Banque Triodos s'assure que ses produits et services de gestion de portefeuille évitent de nuire de manière significative à d'autres objectifs d'investissement durable. L'application de notre stratégie d'investissement implique une analyse de tous les investissements sur la base de leur contribution à un changement positif holistique dans le cadre des thèmes liés à la transition. Dans un second temps, les exigences minimales de la Banque Triodos définissent le minimum absolu d'exigences environnementales, sociales et de gouvernance auxquelles les investissements doivent se conformer. Les exigences minimales décrivent le niveau d'impact négatif à partir duquel un investissement est exclu.

Les exigences minimales s'appliquent à tous les investissements et crédits de la Banque Triodos, ainsi qu'aux fournisseurs de fonds d'investissement tiers. Elles font partie intégrante de la Banque Triodos et de Triodos Investment Management, et en reflètent la mission et la vision. Les exigences minimales incluent le respect des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains. Les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) constituent la base de la politique de la Banque Triodos en matière de droits du travail, qui est documentée dans ses exigences minimales. Les exigences minimales ne sont toutefois pas une traduction directe des exigences réglementaires. La Banque Triodos effectue une évaluation de l'impact négatif principal (PIN, principales incidences négatives) de tous les fonds d'investissement du Triodos Impact Portfolio, y compris les fonds de tiers. Par le biais de cette évaluation PIN, la Banque Triodos mesure et prend en considération ce qui est toujours considéré comme l'impact négatif principal, quantifié par les indicateurs négatifs principaux (Tableau I, Annexe I du Règlement délégué SFDR). En se basant sur les résultats de l'évaluation, la Banque Triodos est en mesure de discuter avec des gestionnaires d'investissement spécifiques au sujet de leur impact négatif.

La prise en compte de l'impact négatif principal et la collecte des données au niveau de l'entité bénéficiaire de l'investissement direct sont effectuées par les gestionnaires d'investissement (Triodos Investment Management pour les participations principales et les gestionnaires de fonds de tiers pour les fonds satellites). Pour plus d'informations, nous vous renvoyons vers les prospectus des fonds sous-jacents. La Banque Triodos publie une déclaration d'impact négatif principal sur une base consolidée pour tous les actifs inclus dans ses produits de gestion de portefeuille.

Les indicateurs supplémentaires d'impact négatif principal sélectionnés pour les produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos sont les indicateurs 4 (Investissements dans des entreprises sans aucune initiative de réduction des émissions de carbone) et 15 (Absence de politiques anti-corruption et anti-pots-de-vin). La base de la sélection était de viser des

indicateurs supplémentaires qui soient pertinents pour un large éventail d'activités économiques, compte tenu de la composition variée des portefeuilles.

Depuis le 30 juin 2022, nous publions chaque année une déclaration PIN au niveau de l'organisation. La déclaration PIN contient plus d'informations sur les principaux impacts négatifs, la qualité et la couverture des données par indicateur, ainsi que sur les actions prévues ou le(s) objectif(s) fixé(s) pour éviter ou réduire les impacts négatifs. La disponibilité, l'étendue et la couverture des données peuvent être moindres, en particulier pour les actions non cotées et les entités bénéficiaires des investissements. La Banque Triodos dialogue avec les fournisseurs d'investissement inclus dans les produits de gestion de portefeuille afin de promouvoir la mesure des principaux indicateurs d'impact négatif.

(c) Objectif d'investissement durable (article 40 des RTS SFDR)

La Banque Triodos considère que le secteur financier est un rouage essentiel de la société. Son rôle est de servir l'économie réelle et la société dans son ensemble : les entreprises, les institutions sociales, nous tous en tant que citoyens et consommateurs. Le secteur financier doit agir comme un facilitateur et un accélérateur de la réalisation de transitions durables. Le monde fait face actuellement à plusieurs défis interdépendants et la tâche la plus critique à laquelle l'humanité est confrontée consiste à piloter une transformation sociale et écologique vers une société juste, durable et attirante.

Au sein de la Banque Triodos, nous croyons fermement que seule une approche holistique est en mesure de résoudre les énormes défis auxquels l'humanité est confrontée. Il n'existe pas une seule crise climatique, un seul remède pour stopper la perte alarmante de biodiversité ou une seule solution pour réduire la pauvreté. Chaque approche unique crée ses propres déséquilibres dans le reste de notre écosystème extrêmement complexe. C'est pourquoi nous sommes fortement favorables aux solutions qui s'attaquent aux défis de l'humanité d'une manière réfléchie et équilibrée.

L'objectif d'investissement durable du Triodos Impact Portfolio est de réaliser, de manière holistique, des changements positifs qui soutiennent la transition vers une société durable, résiliente et inclusive.

Les fonds d'investissement de Triodos Investment Management, qui constituent le cœur du Triodos Impact Portfolio, ont défini des thèmes liés à la transition. Ces thèmes découlent de mégatendances mondiales qui jouent un rôle déterminant dans la transition vers une économie durable. C'est à travers ce filtre que les investissements sont sélectionnés pour leur impact positif. Ces thèmes orientent largement la stratégie d'investissement des fonds individuels, ainsi que la composition des produits de gestion de portefeuille. Les thèmes liés à la transition sont également pris en compte lors du processus de sélection des fournisseurs de fonds de tiers.

Agriculture et alimentation durables	Nourrir le monde de manière durable
Ressources	Limiter l'utilisation des ressources finies
Économie circulaire	Faire un usage aussi efficace que possible des ressources
Mobilité et infrastructures durables	Être mobile, vivre et travailler de manière durable
Innovation	Innover pour un avenir durable
Populations prospères et en bonne santé	Être épanoui-e et en bonne santé, et le rester
Inclusion sociale et émancipation	Créer une société où chacun-e peut participer

Pour parvenir à un changement holistique positif, les produits de gestion de portefeuille de la Banque Triodos s'efforcent d'investir dans un portefeuille d'activités économiques où la représentation des investissements contribuant aux thèmes de la transition est équilibrée. Le portefeuille diversifié du Triodos Impact Portfolio comprend différents fonds d'investissement qui couvrent des thèmes variés, contribuant ainsi aux différents thèmes liés à la transition.

Le Triodos Impact Portfolio vise également à contribuer aux objectifs environnementaux définis à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie de l'UE, par le biais d'investissements qui contribuent aux thèmes de la transition « Mobilité et infrastructures durables », « Ressources renouvelables » et « Innovation durable » :

- Atténuation du changement climatique grâce aux investissements soutenant les thèmes de la transition suivants : Mobilité et infrastructures durables, Ressources renouvelables, Innovation durable ;
- Adaptation au changement climatique grâce aux investissements soutenant les thèmes de la transition suivants : Mobilité et infrastructures durables, Ressources renouvelables, Innovation durable.

Le Triodos Impact Portfolio est composé de plusieurs fonds d'investissement uniques ayant chacun leur(s) propre(s) objectif(s) d'investissement durable ambitieux, et dont les progrès sont mesurés par le biais d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs spécifiques. Tous les fonds inclus dans le Triodos Impact Portfolio sont sélectionnés parce qu'ils concourent à leur manière à

l'objectif d'investissement durable consistant à réaliser, de manière holistique, des changements positifs contribuant à la transition vers une société durable, résiliente et inclusive.

(d) Stratégie d'investissement (article 41 des RTS SFDR)

La sélection des fonds d'investissement au sein du Triodos Impact Portfolio est effectuée par la Banque Triodos et doit :

- Apporter une contribution positive à l'objectif d'investissement durable
- Respecter les exigences minimales de la Banque Triodos
- Prendre en compte et minimiser le principal impact négatif
- Atténuer les risques de durabilité

L'interaction des fonds sélectionnés en combinaison avec leur allocation vise à produire un équilibre adéquat et transparent entre le rendement financier et le risque, en conformité avec la tolérance au risque financier du client.

Pour ses services de gestion de portefeuille, la Banque Triodos investit principalement dans des fonds de l'article 9. Le dialogue engagé avec les gestionnaires d'investissement au sujet de leur contribution à l'objectif d'investissement durable fait partie intégrante de la stratégie d'investissement en ce qui concerne le Triodos Impact Portfolio. Les fonds sélectionnés doivent posséder une liquidité suffisante et être gérés par un gestionnaire d'investissement professionnel et dévoué.

La Banque Triodos considère les fonds d'actions et d'obligations de Triodos Investment Management comme des participations essentielles du Triodos Impact Portfolio, donnant au client l'accès à un portefeuille diversifié composé principalement de fonds Triodos. Outre ces participations essentielles, des allocations limitées dans des fonds alternatifs et des fonds de tiers peuvent être envisagées dans le but d'augmenter la diversification, d'accroître l'impact positif ou d'avoir une exposition à certains thèmes de la transition.

(e) Proportion des investissements (article 42 des RTS SFDR)

Le Triodos Impact Portfolio investit principalement dans des fonds Triodos gérés par Triodos IM, filiale à 100% de la Banque Triodos. Il ne détient pas d'actions et d'obligations directes dans

son portefeuille, mais investit par le biais de fonds d'investissement sélectionnés de manière appropriée et consciente.

Les fonds Triodos présents dans le Triodos Impact Portfolio n'ont pas d'orientation géographique ou sectorielle spécifique - aucun secteur n'étant exclu de façon préalable dans le cadre de l'investissement durable. Certains fonds de tiers sont sélectionnés de manière accessoire lorsqu'ils offrent une diversification ou une exposition supplémentaire à un ou plusieurs thèmes liés à la transition. En raison de la stratégie d'investissement et du processus de sélection strict, des secteurs entiers peuvent être exclus du Triodos Impact Portfolio.

L'allocation d'actifs au Triodos Impact Portfolio dépend en premier lieu du profil d'investisseur du client déterminé en remplissant un questionnaire. Il existe cinq profils de risque. La composition exacte de chaque profil de risque est fixée par la Banque Triodos, principalement sur la base de considérations relatives au risque et au rendement financier. Dans ce cadre, la Banque Triodos choisit les fonds qui cadrent le plus positivement possible avec les objectifs durables du Triodos Impact Portfolio.

Les fonds du Triodos Impact Portfolio ne sont pas tributaires d'une stratégie reposant sur des produits dérivés. Ils s'abstiennent également d'utiliser de l'argent emprunté ou de mettre en œuvre des stratégies d'investissement complexes dans tous leurs investissements. Le seul objectif des produits dérivés est de minimiser le risque de change d'un fonds. Cette stratégie de couverture ne contribue pas aux objectifs d'investissement durable, elle se limite à réduire le risque de change pour l'investisseur en euros et n'a d'impact que sur le rendement financier attendu. Les institutions financières où le risque de change est couvert doivent adhérer aux exigences minimales de la Banque Triodos, garantissant ainsi que même cette partie limitée du portefeuille ne nuit pas à l'objectif d'investissement durable.

Pour une période limitée, des obligations souveraines sans objectif environnemental ou social spécifique peuvent être incluses dans le portefeuille du Triodos Impact Portfolio. Actuellement, ces investissements ne sont pas considérés comme durables. La principale raison de ce type d'investissement est la liquidité : les fonds d'investissement sont susceptibles de connaître de grandes fluctuations dans les apports de capitaux et ceux-ci ne peuvent pas être investis dans des obligations à impact dans un délai raisonnable. Au fil du temps, la Banque Triodos s'efforcera de réinvestir ces obligations souveraines dans des obligations à impact sélectionnées.

La part minimale d'investissements durables au sein du Triodos Impact Portfolio est de 74%. Il ne s'agit pas d'expositions directes dans les entreprises bénéficiant d'investissements, mais d'investissements indirects dans des entreprises, des institutions financières internationales, des institutions (semi-)publiques et des projets spécifiques soigneusement sélectionnés selon la stratégie d'investissement du fonds sous-jacent. Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement garantissent la proportion minimale d'investissements durables. Le montant des liquidités et l'exposition aux obligations souveraines peuvent avoir un impact sur la

proportion d'investissements durables au sein du Triodos Impact Portfolio. Chaque fois que des décisions d'investissement sont prises, l'impact sur la ou les proportion(s) minimale(s) du produit est évalué.

(f) Suivi de l'objectif d'investissement durable (article 43 des RTS SFDR)

L'investissement durable du Triodos Impact Portfolio a pour objectif de réaliser, de manière holistique, un changement positif qui contribue à la transition vers une société durable, résiliente et inclusive. Pour évaluer la réalisation de cet objectif d'investissement durable, le Triodos Impact Portfolio mesure son exposition aux thèmes de la transition définis par la Banque Triodos. Celle-ci sélectionne les investissements qui contribuent positivement à un ou plusieurs thèmes de la transition. Ces thèmes, basés sur les défis mondiaux que la Banque Triodos a identifiés dans la transition vers une économie durable, agissent comme un filtre pour sélectionner les investissements.

Les indicateurs suivants sont mesurés et rapportés au niveau du portefeuille afin d'évaluer le degré de concrétisation de l'objectif d'investissement durable :

- 1) l'exposition (exprimée en %) à chaque thème de la transition ;
- 2) le pourcentage des investissements contribuant à au moins un thème de la transition.

En ce qui concerne le fonds d'investissement lui-même, la Banque Triodos contrôle si celui-ci contribue à un thème de la transition durant le processus de sélection, autrement dit avant son inclusion dans le portefeuille. Annuellement, la Banque Triodos évalue dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable a été atteint. Les performances des indicateurs sont incluses dans cette évaluation. Les résultats de celle-ci sont utilisés dans le cadre du dialogue engagé par la Banque Triodos avec les gestionnaires d'investissement.

(g) Méthodologies (article 44 des RTS SFDR)

L'investissement durable du Triodos Impact Portfolio a pour objectif de réaliser, de manière holistique, un changement positif qui contribue à la transition vers une société durable, résiliente et inclusive. Les thèmes liés à la transition traduisent les défis auxquels notre planète et notre société sont confrontées dans des domaines d'activités économiques ciblés. Tous les investissements inclus dans le portefeuille sont d'abord examinés pour savoir s'ils contribuent positivement à un de ces thèmes.

La performance de ces indicateurs résulte de la stratégie d'investissement du fonds et non du ciblage de résultats d'indicateurs spécifiques. Cependant, la gestion de portefeuille de la

Banque Triodos suit les indicateurs suivants pour mesurer le degré de réalisation de l'objectif d'investissement durable. Les résultats des indicateurs sont utilisés dans le cadre du dialogue avec les fonds d'investissement sous-jacents.

- 1) l'exposition (exprimée en %) à chaque thème de la transition, avec une représentation équilibrée de ces thèmes dans les profils de risque/rendement adéquats ;
- 2) le pourcentage des investissements contribuant à un thème de la transition, avec l'ensemble des investissements visant à contribuer à un de ces thèmes.

Pour évaluer le degré de réalisation de son objectif d'investissement durable, le Triodos Impact Portfolio mesure son exposition aux thèmes de la transition de la Banque Triodos en pourcentage des participations du portefeuille qui contribuent à au moins un de ces thèmes et en pourcentage des actifs sous gestion alloués à ces thèmes. Des informations supplémentaires sur l'impact du Triodos Impact Portfolio sont périodiquement disponibles dans nos rapports d'impact.

(h) Sources et traitement des données (article 45 des RTS SFDR)

Les données utilisées pour les indicateurs sont collectées par les gestionnaires d'investissement pour chacun des fonds et sont basées sur des informations obtenues directement ou indirectement de l'entreprise bénéficiant d'un investissement. La Banque Triodos s'appuie sur ces données. Outre les informations reçues directement des entreprises bénéficiaires, les gestionnaires d'investissement se fondent également sur des sources de données telles que Morningstar, Sustainalytics, CERISE et Impact Institute. Les mesures permettant de contrôler l'exhaustivité, l'exactitude et l'actualité des données sont convenues entre la Banque Triodos et les gestionnaires d'investissement. En dehors du calcul de l'impact relatif du portefeuille du client, il n'y a pas de traitement supplémentaire des données. Tous les investissements inclus dans le Triodos Impact Portfolio sont examinés par rapport au(x) thème(s) de la transition auxquels ils contribuent par les analystes d'investissement de la Banque Triodos.

Forte de ses 30 ans d'expérience en matière d'investissement à impact, la Banque Triodos s'efforce de développer des indicateurs précis et pertinents pour guider les décisions d'investissement. En outre, la collecte d'informations sur les indicateurs pertinents pour les bénéficiaires des investissements permet de mieux gérer l'impact (tant positif que négatif) des entreprises bénéficiaires. En plus de financer le changement, la Banque Triodos aspire à changer la finance en améliorant la mesure et la normalisation de l'impact.

(i) Limitations méthodologiques et au niveau des données (article 46 des RTS SFDR)

Les limitations rencontrées sur le plan méthodologique et au niveau des données pour le Triodos Impact Portfolio sont les suivantes :

- Le fait d'accoler un thème de la transition à l'activité d'une entreprise bénéficiaire est une interprétation subjective des analystes d'investissement. Cette interprétation du thème de la transition auquel l'entreprise bénéficiaire contribue est effectuée par les gestionnaires d'investissement des fonds sous-jacents. Pour ce travail de vérification des activités, ils utilisent à la fois des informations provenant de la société elle-même et des sources externes. Bien qu'il s'agisse d'une interprétation subjective, ce choix est vérifié par d'autres analystes et par le gestionnaire du fonds. Ce processus constitue une part importante de la définition de l'objectif d'investissement durable. Cette analyse subjective peut s'inscrire dans une perspective plus complexe qu'une simple approche basée sur des données.
- Les indicateurs de l'objectif d'investissement durable sont basés sur la composition du portefeuille et ne mesurent pas les progrès réalisés dans la contribution à un thème de la transition. La contribution aux thèmes de la transition est publiée dans d'autres rapports d'impact, qui rendent compte des résultats quantitatifs des indicateurs sous-jacents du fonds. Il s'agit d'un dilemme pratique pour un portefeuille d'investissement qui est une compilation de différents fonds d'investissement sous-jacents, ayant chacun une orientation thématique différente. Il est difficile d'attribuer un indicateur significatif pour l'ensemble d'un portefeuille composé d'investissements divers. Il importe d'abord de comprendre chaque phénomène de transition et comment la Banque Triodos peut avoir le plus d'impact positif possible dans un des thèmes liés à la transition.
- En ce qui concerne les limitations rencontrées au niveau des données, les pourcentages d'alignement sur la Taxonomie de l'UE sont très faibles parce que les organisations sous-jacentes ne sont pas encore tenues de faire un rapport compte tenu de leur taille ou en raison du fait qu'elles contribuent à des objectifs sociaux, pour lesquels aucune taxonomie n'a encore été développée. Par conséquent, la Banque Triodos a effectué l'analyse au mieux de ses possibilités. Bien que cela puisse être interprété comme une limitation, cela n'affecte pas l'objectif d'investissement durable du Triodos Impact Portfolio, qui est de créer un impact positif de manière holistique.

(j) Diligence raisonnable (article 47 des RTS SFDR)

En ce qui concerne les investissements dans le Triodos Impact Portfolio, la durabilité est évaluée au tout début du processus de sélection pour toutes les entreprises bénéficiaires et tout au long du cycle de vie de leur inclusion dans le portefeuille. L'évaluation de la durabilité

est menée par Triodos Investment Management pour le compte de la Banque Triodos. Des recherches réalisées par des parties externes peuvent être utilisées pour l'apport d'idées et l'évaluation (initiale) de la durabilité. Chaque fonds d'investissement, entreprise ou obligation est soumis à une analyse interne approfondie. Pour mettre en œuvre la stratégie d'investissement, Triodos IM s'appuie sur les informations publiquement disponibles qui ont été communiquées par les fonds, les entreprises et les pays eux-mêmes, ou par des sources externes. La Banque Triodos n'est donc pas en mesure de garantir que ces informations sont complètes et/ou exactes. À tout moment, Triodos IM peut reconsidérer des investissements antérieurs sur la base de nouvelles informations disponibles.

S'agissant du Triodos Impact Portfolio, la Banque Triodos décide d'investir dans des fonds spécifiques ou de désinvestir au départ de ceux-ci. Son approche en ce qui concerne les actifs sous-jacents consiste à privilégier les fonds Triodos, considérés comme le cœur des participations, et à inclure des fonds de tiers de manière accessoire. Tout fonds de tiers est analysé par la Banque Triodos sur la base de différents critères : une appréciation globale de la gestion du fonds, les objectifs et les résultats en matière de durabilité, mais aussi la solidité financière, la liquidité et les performances financières.

Chaque année, la Banque Triodos examine tous les fonds d'investissement sélectionnés au sein du Triodos Impact Portfolio. Cet examen porte principalement sur leur contribution à l'objectif d'investissement durable du Triodos Impact Portfolio et sur l'impact négatif principal du fonds d'investissement. La proportion exacte des fonds Triodos et des fonds de tiers dans le Triodos Impact Portfolio est calculée mensuellement.

(k) Politiques d'engagement (article 48 des RTS SFDR)

La Banque Triodos dialogue de façon structurelle avec Triodos IM et les gestionnaires d'investissement tiers au sujet des alertes liées à la durabilité.

Les discussions entre la Banque Triodos et les gestionnaires d'investissement portent sur les sujets suivants :

- les normes fiables en matière de reporting (par exemple, le PCAF pour les émissions de gaz à effet de serre) ;
- les normes actuelles et largement utilisées pour calculer l'impact ;
- le fait d'être un signataire actif de normes mondiales significatives et crédibles ;
- la réalisation des objectifs spécifiques du fonds en matière d'investissement durable ;

- les principales controverses en matière de durabilité survenant dans le secteur ou la région géographique d'un fonds d'investissement sous-jacent spécifique.

Les gestionnaires d'investissement, pour leur part, sont en contact direct avec les entreprises bénéficiant d'investissements. L'engagement est un aspect spécifique de la stratégie d'investissement de chacun des fonds Triodos. Pour plus d'informations, veuillez consulter leurs sites web.

(l) Dans la section du site web « Degré de réalisation de l'objectif d'investissement durable » (article 49 des RTS SFDR)

Aucun indice de référence n'a été sélectionné dans le cadre de la réalisation de l'objectif d'investissement durable. Au lieu de cela, la Banque Triodos applique une approche d'investissement holistique qui se concentre sur les investissements contribuant positivement aux thèmes de la transition qui sont nécessaires pour créer une société durable, résiliente et inclusive. La réalisation de l'objectif d'investissement durable est contrôlée en mesurant la représentation des thèmes de la transition au sein du portefeuille d'investissement. Veuillez consulter la section *(f) Suivi de l'objectif d'investissement durable* pour des informations plus détaillées.